

Aide au Fret maritime et aérien en Martinique : ouverture de la campagne de dépôt des dossiers pour 2025 sur le FEDER

Matinik, 13 Mas 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les acteurs économiques que suite à l'actualisation **des barèmes standards de coûts unitaires (BSCU) pour 2025** concernant l'Aide au fret Intransit/Extransit, financé par l'Union européenne dans le cadre du **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, le dépôt des dossiers est ouvert.

Ce dispositif a pour objectif **de compenser les surcoûts liés au fret maritime et aérien dans et hors des régions ultrapériphériques.**

Les BSCU, les documents de présentation et les formulaires sont disponibles et téléchargeables sur le site : [www.europe-martinique.com- rubrique FEDER](http://www.europe-martinique.com-rubrique FEDER).

Modalités de dépôt des demandes

Les projets doivent être déposés via le portail dématérialisé **E-SYNERGIE**, accessible à l'adresse suivante :

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/martinique

Pour les dossiers relatifs à l'année **2025**, un dossier annuel devra être déposé **avant le 30 juin 2026**.

Appuie aux porteurs :

Appuie.europe@collectivitedemartinique.mq